

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 06 AVRIL 2021

N° 2021/04-09

DATE DE CONVOCATION : 06 avril 2021

DATE D’AFFICHAGE : 29 mars 2021

**PRESIDENCE** de Dominique BAILLY, Maire, Vice-président de Grand Paris Grand Est

LIEU DE REUNION : Maison du Temps Libre, rue de Meaux à Vaujourn

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 20

VOTANTS : 29

**ETAIENT PRESENTS** : Dominique BAILLY, Christelle MARTINEZ, Guy VALENTIN, Guiseppina DI MINO, José GODINHO DA SILVA, Jacqueline SCHMIT, Martine FRANCHITTI, Guy ISDANT, Claudine POLIPOWSKI, El Ouahhab ARBAOUI, Sylvie LECOQ, Jean-Noël TETARD, Adrien BAILLY, Christiane FRANCOIS LUBIN, Laurent LHOSTE, Céline DEMETZ, Inès MERBAH, Aïssam KROUNA, Walid MERBAH.

**ETAIENT EXCUSES** : Stéphane PAU, Linda AYACHI (départ 19h15), Vincent SIEPAIO, Héléne RONDEAUX, Chabane MAOUCHE, Souraya ALIOUET, Aziz ABDAOUI, Véronique AUGUSTIN, Anthony BENOIT, Sonia BOUARICH.

**POUVOIRS** : Stéphane PAU donne pouvoir à Martine FRANCHITTI, Linda AYACHI à Sylvie LECOQ, Vincent SIEPAIO à Jacqueline SCHMIT, Héléne RONDEAUX à Dominique BAILLY, Chabane MAOUCHE à Guiseppina DI MINO, Souraya ALIOUET à El Ouahhab ARBAOUI, Aziz ABDAOUI à El Ouahhab ARBAOUI, Véronique AUGUSTIN à Christelle MARTINEZ, Anthony BENOIT à Guy VALENTIN, Sonia BOUARICH à Inès MERBAH.

SECRETAIRE DE SEANCE : Claudine POLIPOWSKI



Matière : Affaires Financières  
Service émetteur : Direction des affaires financières

## **Objet : Affectation du résultat 2020 au Budget Primitif 2021**

**Rapporteur** : Monsieur GODINHO DA SILVA

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-5 et R.2311-13,

VU l'instruction comptable M14 modifié,

VU la délibération du 6 avril 2021 portant approbation du compte administratif 2020 du budget principal de la Ville,

VU les excédents du budget ville 2020 repris sur le budget primitif 2021 de la ville,

**CONSIDÉRANT**, la présentation des dépenses et recettes de l'exercice précédent effectué par l'ordonnateur

**Après avoir entendu le rapporteur,**

**Après en avoir délibéré à 25 voix pour et 4 contre,**

**ARTICLE 1 : DÉCIDE** d'affecter les résultats de la façon suivante :

Les résultats 2020 du budget de la ville présentent un excédent de la section d'investissement (compte 001) de 1 310 361,72 € et un excédent de la section de fonctionnement (compte 002) de 4 517 275,40 €.

Il convient d'affecter les résultats de la façon suivante :

- 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » : 1 310 361,72 €
- 002 « Résultat de fonctionnement reporté » : 4 517 275,40 €,
- 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » : 329 909,32 €.



**ARTICLE 2** : DIT qu'ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis et à Monsieur le Trésorier de Livry-Gargan.

**ARTICLE 3** : DIT que le Tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture de Seine-Saint-Denis ou de sa publication/notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.

Affichage de la présente délibération certifié avoir été effectué sur le site de la Ville le

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Vaujours, le 07 avril 2021

Le Maire,  
  
Dominique BAILLY  
Vice-président de Grand Paris Grand Est

« certifié exécutoire  
Compte tenu de l'affichage  
Le

Et le dépôt en préfecture  
Le »

Le Maire,

Dominique BAILLY  
Vice-président de Grand Paris Grand Est



